



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer

Service Construction Risques

Bureau Prévention Risques et  
Défense

Mont de Marsan, le

- 7 FEV 2017

Affaire suivie par : Pierre Ravard  
Tél : 05.58.51.30.40  
Mél : pierre.ravard@landes.gouv.fr

Monsieur le Président,

Par courrier du 17 décembre 2016, vous m'avez sollicité pour disposer d'éléments d'information concernant l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) dans le département des Landes.

Suite à la prescription des trois Plans de Prévention des Risques Littoraux sur notre département, différentes études ont été menées par les services de l'État. La prise en compte des évolutions méthodologiques ministérielles et la volonté d'articulation avec des études locales a pu ralentir l'élaboration des PPRL.

Toutefois, de nouvelles études ont abouti récemment. À ce jour, nous disposons donc de la caractérisation des aléas à utiliser dans le cadre du PPRL de Mimizan et les connaissances sur les autres secteurs ont bien progressé.

Les perspectives aujourd'hui sont de poursuivre l'élaboration du PPRL de Mimizan avec un objectif d'approbation en 2017 sur la base des aléas définis en 2016 et de compléter les éléments disponibles sur les autres secteurs par des études portées par l'État.

Dans l'attente, concernant les autorisations d'urbanisme qui soulèvent vos inquiétudes, les collectivités compétentes, auprès desquelles l'ensemble des informations ont été partagées, saisissent mes services en tant que de besoin pour avis sur les secteurs à risque.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Préfet,**

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Jean SALOMON

Monsieur le Président  
de la Fédération SEPANSO Landes  
1581 route de Cazordite  
40300 CAGNOTTE